



Direction des affaires européennes et de la coopération internationale

Service du développement des relations extérieures

Hôtel de Région – 27, place Jules-Guesde 13481 Marseille cedex 20
Tél. 00 33 04 91 57 54 78 (68) – Fax 00 33 04 91 57 54 58

Site web de la Région : www.regionpaca.fr

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



Accord de coopération avec

la Province du Guangdong
(Chine)

Direction des affaires
européennes et de la
coopération internationale

Région Provence-Alpes-Côte d'Azur
Le monde au cœur





Le Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur

Est-elle si loin de nous la Chine au sein du village planétaire ? Ce qui nous éloigne d'elle c'est son immensité, sa puissance, son appétit.

Mais ses produits sont partout dans nos magasins, non sans provoquer de vives inquiétudes pour nos productions locales. Le percement du canal de Suez a rapproché notre région de la Chine et du sud-est asiatique. Mais bien avant, des armateurs marseillais, peu nombreux il est vrai, avaient entrepris de commercer avec la Chine, comme les frères Audibert qui, à la fin du XVIII^e siècle, envoyèrent plusieurs bateaux à Canton. Une exposition récente organisée à Toulon, évoquait la figure d'un capitaine de navire, Pierre Blancard, qui ramena en 1789 les premières boutures d'une fleur nommée ko-hoa. Il l'acclimata dans son jardin d'Aubagne avant de la présenter, en 1808, à l'impératrice Joséphine. Les auteurs de l'exposition racontent qu'il appela cette fleur « chrysanthème ».

Le monde qui émerge après la 2^e Guerre mondiale nous éloigna à nouveau, tandis que Marseille voyait décliner son activité maritime. Aujourd'hui, l'accord que j'ai signé, a jeté les bases d'un partenariat économique et culturel avec une région puissante de la Chine du sud, celle qui connaît actuellement le plus fort taux de croissance de son PIB : 14,2 %. Cela donne le vertige comme donne le vertige le chiffre de la population de la province du Guangdong : près de cent millions d'habitants. Cela nous conduit à adopter des démarches très ciblées, essentiellement dans le domaine des hautes technologies. Cependant l'art de vivre n'est pas absent de ces échanges. Les quelque 10 000 Chinois que nous accueillons chaque année, trouvent beaucoup de charme à notre région.

Michel Vanzelle

Carte d'identité

Située au sud-est de la Chine à environ 2 000 km de Pékin, la province du Guangdong est la plus méridionale des provinces du pays. Elle est baignée par la mer de Chine sur près de 3 500 km de côtes.

Elle compte actuellement 84 millions d'habitants, nombre en constante augmentation. Sa capitale, Canton (ou Guangzhou) rassemble à elle seule environ 10 millions d'habitants ; plus de 40 % de la population de la province est réunie dans six villes principales, Canton, Shenzhen, Foshan, Zhongshan, Zuhai et Dongguan, dans ce qu'il est convenu d'appeler « le Delta des Perles ».

Très dynamique économiquement, la province du Guangdong, qui représente 6,5 % de la population chinoise, fournit 11 % du produit intérieur brut (PIB) et assure 35 % des exportations du pays (chiffres 2003). Avec un taux de croissance de son PIB de l'ordre de 10 %, le Guangdong occupe le peloton de tête des provinces chinoises sur le plan des performances économiques.

20 ans de coopération

Difficile, impossible même d'ignorer la Chine à l'orée d'un siècle qui sans doute sera le sien. Engagée depuis 1998 dans une vaste politique de coopération internationale, Provence-Alpes-Côte d'Azur privilégie l'espace euroméditerranéen, cadre géographique naturel et espace historique d'influences croisées, au fil des siècles. Pour autant, elle a le souci de s'ouvrir au monde en transformation. Le lien régional à la Chine, officialisé en 2000, illustre cette ambition.

Les premières missions commerciales, l'accueil de délégations, marquent au milieu des années 1980 les premiers pas de contacts sino-régionaux. Un protocole d'accord entre les deux territoires est ainsi signé en 1985. Le 29 mai 1998, une délégation chinoise conduite par son Excellence Lu Ruihua, Président du Comité national de la Conférence consultative du Peuple chinois (n° 4 du Bureau politique du Parti Communiste chinois) vient à Paris à l'invitation des autorités françaises. Quelques jours plus tard, elle achève son voyage par une visite en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Du 20 au 27 mai 2000, c'est au tour d'une délégation d'élus régionaux, conduite par Michel Vauzelle, de se rendre à Shanghai et Canton. La délégation accompagne une mission de chefs d'entreprises régionaux de la filière micro-électronique, organisée par la Chambre régionale de commerce et d'industrie.

Le 24 mai 2000, la signature d'un accord-cadre de coopération entre la province du Guangdong (capitale



Canton] et Provence-Alpes-Côte d'Azur, marque une étape fondatrice de ce nouveau partenariat. Michel Vauzelle, Président de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur, et Lu Ruihua, gouverneur de la province du Guangdong, tracent ainsi l'horizon des échanges à venir. Parallèlement à cette signature, une convention économique est conclue entre la Chambre régionale de commerce et d'industrie de Provence-Alpes-Côte d'Azur et le China Council for the Promotion of International Trade de Canton.

Dès lors, de visites officielles en délégations commerciales et missions techniques, se dessinent les contours de cette coopération décentralisée : renforcement des échanges économiques, des échanges universitaires et culturels, développement des liens institutionnels entre la province du Guangdong et Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Toutes les actions entreprises, font participer, dans le plus large cadre possible, élus, mais également chefs d'entreprises, artistes, dans la volonté d'impliquer la société civile, notamment lors de manifestations symboliques. En 2004 et 2005, les années croisées France-Chine, opération nationale déclinée en Provence-Alpes-Côte d'Azur comme dans le Guangdong, ont permis la découverte des traditions culturelles. Exemplaires du partenariat engagé, elles ont favorisé le rapprochement des deux peuples, ultime objectif de ces échanges.

Les actions

Bureau de représentation à Canton

Le 27 novembre 2001, a été inauguré à Canton le Bureau régional de représentation des entreprises de haute technologie, en partenariat avec la Chambre

régionale de commerce et d'industrie. Quelques mois plus tard, en juillet 2002, selon un premier bilan, PACA International a apporté son concours à une dizaine d'entreprises qui souhaitent aborder le marché chinois ou s'y développer.

En 2004-2005, 12 entreprises sont représentées par le bureau, dont Absolut Technology, Aqualux ou encore ST Microelectronics.

Le bureau régional a été très actif dans la préparation d'une mission économique qui s'est rendue à Sanghaï et Canton fin mai 2005.

Partenariat

Près de 200 entreprises régionales entretiennent des échanges économiques et commerciaux avec des sociétés chinoises. Parmi les plus dynamiques, on citera le partenariat Eurocopter/China National Aero-Technology Import and Export Corporation pour la construction d'hélicoptères ; celui entre Gemplus et le ministère chinois de la Poste et des Télécommunications pour la fabrication en Chine de cartes à puces ; ou encore le rôle du Centre de l'Aérospatiale à Cannes qui a assemblé le satellite « Sinosat », mis en orbite en Chine.

Tourisme

On peut noter l'intérêt que portent les touristes chinois à la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Plus de 10 000 d'entre eux viennent chaque année profiter des atouts de la région. Inversement, l'ouverture de la ligne Paris-Guangzhou par Air France le 5 janvier 2004, reconnaît la dimension touristique de la province du Guangdong, destination privilégiée des touristes chinois.

Échanges universitaires et culturels

Des échanges entre universités ont abouti à la signature d'accords, l'Université d'Aix-Marseille ayant concrétisé sa coopération avec la province du Guangdong par la signature d'un accord avec l'Université Sun Yat Sen en mars 2001, permettant des échanges d'étudiants.

Échanges d'étudiants et de chercheurs

Il faut noter l'attribution de bourses post-doctorales, l'accès d'étudiants et de chercheurs à des laboratoires et centres de recherche, les échanges de tournées entre les orchestres de Cannes et de Canton, la mise en relation de musées et expositions dans les deux régions, la coopération entre établissements scolaires, les échanges de jeunes.

Culture

Le service culture a ainsi soutenu le montage d'une exposition de la Compagnie Danse 34/N + N Corsino dans un lieu culturel de la ville de Canton.

Années croisées France-Chine

L'année culturelle de « La Chine en France » s'est déroulée de septembre 2003 à juillet 2004. L'occasion d'accueillir des échanges culturels riches et variés. Une « Semaine culturelle de Guangdong » s'est notamment déroulée du 15 au 20 juin 2004 à l'Hôtel de Région, ponctuée par des spectacles, démonstrations et expositions, ouverte au grand public. L'année de « La France en Chine », de septembre 2004 à juillet 2005, a donné lieu à des actions spécifiques mises en place entre la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur et la province du Guangdong.

Rapprochements institutionnels

L'accueil de délégations constitue un volet important du renforcement des relations entre les deux régions. En janvier 2005, une délégation chinoise conduite par M. You Ningfeng, vice-président, a effectué un séjour dans la région.



On peut également citer les jumelages existants entre villes chinoises et régionales : Shanghai et Marseille, (Province du Hainan), Cannes et Hangzhou (Province du Zhejiang).

Les perspectives

Compte tenu du poids croissant de la province du Guangdong dans l'ouverture de la Chine à l'international, le partenariat engagé doit être poursuivi et resserré. Prenant pour tremplin les années croisées France/Chine, la Région souhaite renforcer et développer l'aide à l'export des PME-PMI, les partenariats inter-entreprises, la valorisation du potentiel high-tech régional.

La participation de la Région au Salon des hautes technologies de Shenzhen, en octobre 2004, doit initier un partenariat dans un domaine qui est un axe majeur du développement de la province dans le futur (36 instituts de recherche, 50 universités et établissements d'enseignement supérieur, 2 millions d'ingénieurs et de techniciens). Partenariats entre pôles technologiques, écoles d'ingénieurs, laboratoires, centres de recherche seront les outils de cette coopération.

Dans les domaines universitaires, il paraît important de développer les échanges étudiants, notamment par des bourses d'étude ou par des rapports d'expertises thématiques, comme des formations à l'administration publique.

La promotion touristique de Provence-Alpes-Côte d'Azur doit être adaptée au marché de la province et peut être orientée vers deux secteurs prometteurs : le tourisme grand public et le tourisme d'affaires, en particulier high-tech.

De façon plus globale, il faut garder à l'esprit l'importance déterminante de la coopération institutionnelle et son rôle de facilitateur dans un pays comme la Chine.

Adresses utiles

Partenaires institutionnels

**Bureau de représentation
de Provence-Alpes-Côte d'Azur à Canton**
Dongshan Plaza – Eastern tower 6/F Room 607
N° 65 Xian Lie Zhong Lu – Guangzhou
China 510095 – République populaire de Chine
Tél. 00 86 20 8732 4921
Fax 00 86 20 8732 4233
e-mail : pacaguangzhou@21cn.net

Bureau des Affaires étrangères
45, Shamian St. Guangzhou
510130 République populaire de Chine
Tél. 00 86 20 8121 8888
Fax 00 86 20 8121 8569

Consulat de la Chine à Marseille

Consulat général de la République populaire de Chine
20, bd Carmagnole 13008 Marseille
Tél. 04 91 32 00 00 – Fax 04 91 32 00 08

Associations et structures partenaires

**Chambre régionale de commerce et d'industrie
Provence - Côte d'Azur - Corse**
8, rue Neuve-Saint-Martin – BP 1880
13222 Marseille Cedex 01 – Tél. 04 91 14 42 00
Fax 04 91 14 42 45 – e-mail : crci1@pacac.cci.fr

...